

Lettre d'Info du CESSMA

N°66, du 29 mars au 05 avril 2021

Pour rappel tout déplacement nécessite une autorisation pour les venues sur site comme lors du dernier confinement. Veuillez adresser vos demandes à Didier Nativel en mettant en copie Olivier Sinaman.

Veuillez également noter qu'un autre modèle d'attestation est nécessaire pour les déplacements de personnels devant travailler pendant les horaires de couvre-feu.



Informations de la Direction

Rappel : Deuxième Campagne de demande Financière 2021 du 25 mars au 8 avril 2021

La date limite de réception des dossiers a été fixée au 8 avril à 12 heures.

Contact : Olivier Sinaman (Olivier.Sinaman@univ-paris-diderot.fr)

Rappel

Cher.e .s collègues,

Nous vous remercions d'envoyer à Thanusiya Nadanalingam (pour l'IRD) et à Olivier Sinaman (pour Inalco et Udp) vos demandes de prises en charges des gratifications des stagiaires, de CDD au moins 4 semaines avant la prise de fonction. En effet, les services RH devront recevoir les dossiers complets 3 semaines à l'avance pour la validation. Sinon, les paiements risquent d'être retardés.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension.

Rappel

Cher.e .s collègues,

Nous vous remercions de bien vouloir envoyer à Thanusiya Nadanalingam et à Olivier Sinaman vos programmes (séminaires, journée d'étude...) une semaine avant la publication de la Lettre d'Info afin de les ajouter sur le site du CESSMA.

De plus, pour les rappels, n'hésitez pas à consulter les Lettres d'Infos précédentes.



Informations institutionnelles

Ecole doctorale 265

Je vous remercie de lire attentivement le calendrier des admissions en doctorat (en p.j. avec cette Lettre d'Information) qui regroupe :

- le recrutement des contractuels doctorants

- les admissions en doctorat
- les réinscriptions en doctorat
-

Admission et réinscription en doctorat

1re session - Candidature en doctorat - candidature au contrat doctoral - réinscription

Date limite de dépôt des dossiers : 3 juin 2021

Audition des candidats au contrat doctoral : 5 juillet 2021

Conseil de l'Ecole Doctorale ; admission et réinscription : 6 juillet 2021

2de session - Candidature en doctorat

Date limite de dépôt des dossiers : 17 septembre 2021

Conseil de l'Ecole Doctorale : 5 octobre 2021

Contact : MARIE-LINE JOUANNAUX : ecole.doctorale@inalco.fr

Labex Dynamite

Nous vous rappelons que l'appel à projets SAR-Dyn 2021-2023 est ouvert **jusqu'au mercredi 20 octobre 2021 inclus**.

Cet appel à projet annuel vise à financer des projets de recherche exploratoire et collectifs portés par un ou plusieurs Groupes de Travail.

En 2021, cet appel financera, à hauteur de 10 000 euros maximum par projet, pouvant être dépensés sur deux ans :

- 5 programmes de recherche orientés « monde académique » ;
- 2 programmes de recherche orientés « monde socio-économique ».

En ce qui concerne les modalités de dépôt des projets, veuillez-vous référer aux documents joints à cette Lettre d'Information.

Rappel

Université de Paris

L'IdEx Université de Paris lance la campagne 2021 de l'appel à projets « Émergence en recherche ». Ouvert à toutes les thématiques scientifiques, l'appel est destiné à accompagner les projets émergents, nouveaux ou risqués, pour établir des preuves de concepts et faciliter leur évolution vers des projets nationaux ou européens.

Le dépôt de candidature se fera en ligne via LimeSurvey.

La date de clôture de l'appel à projets est prévue **le 29 avril 2021** à 11h00 (heure de Paris).

Toutes les informations concernant le calendrier, les conditions d'éligibilité, la constitution des dossiers, et la procédure de sélection sont à retrouver sur le site internet à l'adresse suivante :

<https://u-paris.fr/appel-emergence-en-recherche-2021/>

Pour toute question, vous pouvez écrire à l'adresse : idx.recherche@u-paris.fr.

Rappel

Appels à candidatures de bourses de la fondation de la Croix-Rouge (jusqu'au 8 avril)

La Fondation attribue chaque année une dizaine de bourses postdoctorales de recherche en sciences humaines dans les champs de l'action humanitaire et de l'action sociale. A noter qu'il est possible de proposer plusieurs candidatures, toutefois chaque candidat ne pourra se voir attribuer qu'une seule bourse.

En savoir plus : <https://www.fondation-croix-rouge.fr/espace-chercheurs/appels-a-candidatures-2/> (Annexe de la lettre d'informations)

Rappel

Campagne d'affiliation et de réaffiliation 2021 de l'Institut Convergences Migrations

L'Institut Convergences Migrations lance sa campagne d'affiliation et de réaffiliation 2021. Pour renouveler votre affiliation à l'Institut Convergences Migrations, il vous faudra remplir une demande en ligne. Vous trouverez toutes les informations nécessaires et les modalités de candidature en cliquant sur le lien ci-dessous :

En savoir plus : <https://www.icmigrations.cnrs.fr/2021/02/08/campagne-affiliation-2021/>

L'INSTITUT CONVERGENCES MIGRATIONS est l'un des dix Instituts Convergences financés jusqu'en 2025 par les Investissements d'avenir. Il est coordonné par le CNRS et porté par 7 autres partenaires : Collège de France, EHESS, EPHE, INED, INSERM, IRD, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il se propose d'animer les recherches sur les migrations, en misant – sans exclusive – sur la convergence de nombreuses unités de recherche vers le Campus Condorcet, à Aubervilliers.

L'étude des migrations sans limite de temps et d'espace : L'Institut s'intéresse aux migrations internationales entre tous les continents, à toutes les époques. Il est organisé autour de 5 départements thématiques, complétés par un département Formation. L'éventail des disciplines est large : sociologie, science politique, économie, histoire, archéologie, géographie, démographie, urbanisme, anthropologie, linguistique, psychologie, études de genre, droit, éthique, santé publique, épidémiologie, infectiologie, archivistique, sciences des données...



Evènements Scientifiques

Programme du Colloque des Doctorants de la F3S (CoDoFé2021), 8 avril 2021

Nous avons le plaisir de vous transmettre le programme du Colloque des doctorants de la F3S (en PJ avec cette Lettre d'Information) qui se tiendra en distanciel le **jeudi 8 avril 2021**. Pensez à vous inscrire en adressant votre demande à catherine.boutet@ird.fr.

Rappel

[L'Encyclopédie des historiographies. Afriques, Amériques, Asies](#) (Presses de l'INALCO, 2020) continue de susciter l'attention des historiens: un podcast vient d'être réalisé par André LOEZ qui a interviewé trois membres du CESSMA, co-directrices du volume 1 (publié) et du volume 2 (en cours de fabrication) de ladite encyclopédie. Voici le lien du podcast: <https://parolesdhistoire.fr/index.php/2021/03/22/186-historiographies-dailleurs-avec-nathalie-kouame-aurelia-michel-et-anne-viguiier/>



Appel à communication

Rappel

[URGENT : Campagne 2021 des contrats doctoraux Handicap \(et des demandes de prolongation\) : appel et formulaires](#)

Cher.e.s collègues,

Le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation nous informe du lancement de la campagne nationale annuelle des contrats doctoraux Handicap (et des demandes de prolongation) pour 2021.

Nous vous informons que le pôle du Collège des écoles doctorales et HDR centralisera les demandes de candidatures qui seront priorisées par un comité de sélection.

Le pôle du Collège des écoles doctorales et HDR se chargera de transmettre les candidatures retenues au Ministère via l'application en ligne dédiée, après avis de la Présidente de l'université.

Vous trouverez ci-joint : **(annexe de la lettre d'information)**

- le dossier de candidature 2021
- le dossier de demande de prolongation

- Tableau Excel pour retour du classement des dossiers par l'ED
- une proposition de rétro-planning – Procédure UP

La procédure Université de Paris sera la suivante :

- Les candidat.e.s intéressé.e.s doivent prendre contact directement avec les écoles doctorales (ED) afin d'établir leur dossier de candidature. Réception, classement des dossiers de candidature et avis du/de la directeur.trice d'ED.

Un retour vers l'ED impérativement avant le 15 avril à 17h

- Transmission au pôle du Collège des écoles doctorales et HDR, par les EDs, des dossiers complets et classés, par mail, à reseau.doctorat.drive@u-paris.fr et en copie financement.doctorat.drive@u-paris.fr, au plus tard le 19 avril 2021, pour permettre les délais nécessaires de mise en place du comité de sélection et de signature de la présidence.

- Les écoles doctorales seront informées du classement des candidatures par le comité de sélection **à partir du 7 mai 2021.**

- Téléchargement des dossiers retenus et validation du classement des dossiers de candidature sur le site du Ministère par le **pôle du Collège des écoles doctorales et HDR : avant le 10 mai 2021**

- Fermeture de l'application SIREDO (dépôt en ligne des candidatures et des demandes de prolongation) : **12 mai 2021 à midi**

- Transmission des résultats : **à partir du 28 juin 2021**

Les dossiers de candidatures et les notes de présentation sont également disponibles sur : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid157082/www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid157082/contrats-doctoraux-handicap-campagne-nationale-2021.html>

Merci de bien vouloir vous assurer que les candidat.e.s (qui ne doivent pas être inscrits en thèse) que vous proposez comprennent qu'ils devront passer le concours de l'ED.

Les candidatures sélectionnées par le comité scientifique « Doctorat handicap » du MESRI bénéficieront d'un contrat d'une durée de 3 ans (36 mois, salaire brut mensuel de 1769 €), conditionné chaque année par la réinscription en formation doctorale.

Ils devront être disponibles **à compter du 1er octobre 2021.**

En vous remerciant par avance de votre collaboration.

Rappel

[Appel - Prix de la Chancellerie 2021 - Procédure et documents](#)

Vous trouverez ci-joint l'appel à candidatures aux Prix Solennels de la Chancellerie des Universités de Paris au titre de l'année 2021.

La date butoir de retour par l'établissement des candidatures sélectionnées a été fixée par la Chancellerie au 21 mai 2021 et l'envoi des dossiers se réalisera par voie électronique. Le

Collège des Ecoles Doctorales sera responsable de la remontée des dossiers de l'établissement à la Chancellerie.

Ci-dessous, vous trouverez les modalités pratiques pour Université de Paris :

- les ED sont chargées de diffuser l'appel auprès des docteurs (en indiquant la date limite de l'ED pour le dépôt de dossier par les candidats) ; la diffusion peut également se faire par le biais des différentes facultés d'Université de Paris ;
- les docteurs doivent envoyer leur dossier de candidature dûment complété à l'école doctorale ;
- les ED, après contrôle des pièces à fournir, sélection et classement des dossiers par les directeurs d'ED, transmettront les dossiers au CED. Les dossiers de candidatures doivent être positionnés sur un prix proposé par la Chancellerie (i.e. « Prix en lettres et sciences humaines toutes spécialités »).
- les dossiers de candidatures complets devront être transmis au CED par les ED au plus tard le lundi 10 mai 2021 par envoi électronique à reseau.doctorat.drive@u-paris.fr. Chaque candidature devra être sous format de fichier zippé intitulé « Nom_Prénom_discipline_prix ». Vous trouverez en pièce jointe une liste des documents demandés dans le dossier.

La sélection finale des dossiers par la commission ad-hoc du CED se déroulera le 17 mai 2021 (date provisoire). Les directeurs et directrices d'ED pourront être sollicité·e·s en cas de questions ou besoin de précisions.

Pièces jointes au mail :

- Appel à candidature 2021
- Formulaire d'inscription
- Liste des pièces jointes à fournir dans le dossier de candidature

Le CED reste à votre disposition pour toute question.

En savoir plus : reseau.doctorat.drive@u-paris.fr ; ANNEXES de la lettre d'informations

Rappel

F3S : appel à soutien pour publication- Programme national PAUSE

Si vous avez des projets de publication, d'édition, de traduction, de révision de manuscrits, la F3S peut vous apporter un petit soutien financier ponctuel et complémentaire à d'autres sources de financement (a priori dans la limite de 1000 euros) si votre projet concerne les suds. Les crédits devront être engagés puis dépensés avant le mois de novembre 2021. La publication devra également mentionner le soutien de la F3S.

Merci d'adresser vos demandes à isabelle.leglise@ird.fr en envoyant un descriptif du projet (1 page) avant le 06/04/2021. Un devis à l'appui de votre demande serait un plus. Dans le cas d'une réponse positive de la F3S, ce devis, ainsi que les coordonnées complètes du fournisseur, seront de toute façon obligatoires

En savoir plus : isabelle.leglise@ird.fr

Programme national PAUSE

L'échéance de l'appel est fixée au 13 avril 2021

Le programme national PAUSE alloue des financements incitatifs aux organismes de recherche et aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche projetant d'accueillir un.e scientifique ou un.e artiste-enseignant.e en danger contrain.t.e à l'exil. Ces financements peuvent être renouvelés une fois, voire deux fois pour les doctorants à l'issue d'un nouveau processus d'évaluation.

Cet appel ouvre à 2 types de financement : **1 - Un financement pour un contrat doctoral de 3 ans à hauteur de 87 300€** (3 financements seront octroyés). Sont uniquement éligibles les étudiants qui ne sont pas encore inscrits en doctorat en France et qui, dans leur pays d'origine ne sont pas inscrits en doctorat depuis plus d'une année. Les modalités pratiques spécifiques sont consultables

en savoir plus : https://www.college-de-france.fr/media/programme-pause/UPL8745801676279886573_Modalit_s_Dossiers_de_candidature.pdf

Cet appel ouvre à 2 types de financement :

1 - Un financement pour un contrat doctoral de 3 ans à hauteur de 87 300€ (3 financements seront octroyés). Sont uniquement éligibles les étudiants qui ne sont pas encore inscrits en doctorat en France et qui, dans leur pays d'origine ne sont pas inscrits en doctorat depuis plus d'une année **2 - Pour toutes les autres candidatures, dont celles de doctorants inscrits en doctorat en France ou dans leur pays d'origine depuis plus d'une année : un co-financement à hauteur de 60% (ou à 80% en cas de candidatures multiples dans le cadre de cet appel) pour une année, renouvelable une fois sous réserve d'une nouvelle évaluation. A noter qu'une demande de renouvellement pour une 3ème année peut être soumise pour les lauréats doctorants des sessions précédentes.**

Critères d'éligibilité : Ces financements ont pour objet de cofinancer un projet d'accueil pour un.e scientifique ou un.e artiste-enseignant.e étranger(e) contrain.t.e à l'exil de toutes origines géographiques et de toutes disciplines remplissant l'ensemble des critères d'éligibilité suivants :

- Pouvoir justifier de son statut (doctorant, chercheur, enseignant-chercheur ou artiste-enseignant) ;
- Se trouver en situation de danger en raison de persécutions ou de violences politiques du fait du contenu de ses recherches, d'un engagement politique, d'une appartenance à une minorité, d'une situation de conflit armé,...) ;
- Quel que soit son lieu de résidence actuel : être dans l'obligation de s'exiler ou avoir quitté son pays d'origine depuis moins de 3 ans.
- En cas de situation particulière, nous vous invitons à nous contacter par mail : pause@college-de-france.fr

Montant et durée du financement

Le montant du financement attribué varie en fonction du statut et de l'expérience du bénéficiaire ainsi que de l'existence d'un projet d'accompagnement social par l'établissement d'accueil :

- Catégorie 1 (doctorant, assistant de recherche), jusqu'à 20.000 euros ;
- Catégorie 2 (post-doc, maître de conférence, ingénieur de recherche), jusqu'à 40.000 euros ;
- Catégorie 3 (professeur des universités, directeur de recherche), jusqu'à 60.000 euros. La direction exécutive du programme PAUSE sollicitera un bilan de l'année écoulée auprès du chercheur ainsi que de l'établissement d'accueil au terme du projet d'accueil présenté dans le dossier de candidature.

Le soutien financier reçu pour accueillir un candidat couvre une période d'une année maximum. Il pourra être renouvelé une fois, à l'issue d'un nouveau processus d'évaluation sur la base de l'avancée des travaux et des résultats scientifiques. Les doctorants inscrits en première année au moment de leur première candidature pourront se voir co-financer une troisième année afin d'achever leur doctorat après évaluation de l'avancée des travaux sur la base des conclusions du comité de suivi de thèse de l'établissement d'accueil.

La subvention de co-financement allouée par PAUSE est plafonnée à 60% du montant total du budget présenté par l'établissement d'accueil. Un co-financement à hauteur de 80% est envisageable au cas par cas en fonction de la situation particulière des chercheurs et/ou des établissements ainsi que pour les établissements présenteront plusieurs candidatures par appel.

Pour candidater à un financement d'un contrat doctoral, merci de compléter le formulaire de candidature dédié. En savoir plus : <https://candidatures-pause.college-de-france.fr/index.php/accueil/choix-1ere-demande-renouvellement-etablissements/espace-de-connexion-appel-exceptionnel-contrats-doctoraux/>

Constitution des dossiers de candidature

Le dossier de candidature est constitué par l'établissement projetant d'accueillir le chercheur. Les modalités de constitution du dossier sont indiquées sur le site internet de PAUSE.

<https://www.college-de-france.fr/site/programme-pause/Procedure-de-constitution-des-dossiers.htm>

Le programme PAUSE invite les candidats hors de France à initier, en lien avec les établissements d'accueil, leur recherche de logement, le plus en amont possible de leur arrivée, voire dès le dépôt de leur candidature.

Évaluation et sélection des dossiers

Les dossiers sont évalués par des scientifiques, notamment membres du comité de parrainage du programme PAUSE, sur la base des critères suivants :

- le niveau d'urgence et de menace ;
- la qualité du dossier scientifique ;

- les modalités du dispositif d'accompagnement et d'insertion sociale et professionnelle. Le comité de direction du programme PAUSE sélectionne les dossiers sur la base des propositions du comité de parrainage. Il est souverain dans ses décisions.

Sécurité et confidentialité

En cas de contrainte de confidentialité particulière, une procédure sécurisée pourra être mise en place pour les échanges par courriel. Merci de contacter pause@college-de-france.fr. Pour déposer sa candidature : <https://candidatures-pause.college-de-france.fr/index.php/accueil/choix-1ere-demande-renouvellement-etablisements/>

En savoir plus : Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet pause.college-de-france.fr Contactez par téléphone **+33 (0)1 44 27 18 63** au ou par email à l'adresse pause@college-de-france.fr. **Annexe de la lettre d'information.**

Rappel

[Lancement de l'AAP 2 2021 Animations scientifiques : 19 mai 2021 \(à midi\)](#)

Cet appel vise à soutenir financièrement, pour un montant maximal de 2000 € par demande,

1. La publication et la traduction de textes scientifiques (cf. 1^{re} annexes)
2. L'organisation d'événements scientifiques (journée, colloque, congrès) (cf. 2^e annexe)

Les demandes sont à adresser, complètes, à Madame Pascale Meneceur (Pascale.meneceur@u-paris.fr) pour le 19 mai 2021 (à midi heure locale), date de clôture de l'appel. Aucune demande ne sera acceptée après cela et les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

En savoir plus: En cas de questions, merci de vous adresser directement à l'adresse recherche.sh@u-paris.fr.

Rappel

[Contrat Objectifs Moyens 2021](#) Dans le cadre du COM (Contrat Objectifs Moyens) 2021, la faculté Sociétés & Humanités souhaite construire un "Atlas numérique de la recherche" visant à inventorier et cartographier les actions, structures et moyens de recherche de la faculté, et les rendre publiques sur le site internet de la Faculté (<https://u-paris.fr/societes-humanites/>). L'Atlas à construire entend recenser plusieurs informations parmi lesquelles (sans exhaustivité à ce stade) :

1. les séminaires de recherche des unités de recherches et des composantes de la faculté SH de l'université ;
2. les structures fédératives soutenues par la faculté ;
3. les thèmes de recherche de chacun des (enseignants-chercheurs de la faculté ;
4. les moyens éditoriaux (revues, collections, instruments en ligne et d'humanités numériques) dirigés, mis en place et soutenus par la faculté SH ;
5. les conventions signées par la faculté.

Le travail de réalisation du site et de mise en ligne des données sera confié à un prestataire externe tandis que le travail de collecte des informations sera confié à un.e vacataire de l'Université de Paris qui, en tant que documentaliste, travaillera de concert avec l'équipe

recherche de la faculté SH en vue de collecter et synthétiser les informations nécessaires à la construction du site. Ce travail de collecte des informations devra être mené entre février et juin 2021.

Temps de travail : environ 150 h de vacation entre février et juin 2021 (**pour un.e doctorant.e ou une personne ayant déjà un emploi principal**).

En savoir plus : Contact : Audrey Roig, co-vice-doyenne Recherche de la Faculté Sociétés et Humanités
via l'adresse "recherche.sh@u-paris.fr"



Paroles aux axes et aux aires

Axe Savoir

Séminaire du mardi 11 mai, de 17.30 à 19.00

Marie-Albane de Suremain présentera l'ouvrage, paru cette année, qu'elle a codirigé :
"Enseigner les traites, les esclavages, leurs abolitions et leurs héritages : une approche internationale d'une histoire en partage"

lien d'accès : <https://bbb-conseils.u-pec.fr/b/de--azz-jzg>

En savoir plus : https://www.cessma.org/Du-mode-d-etre-a-la-culture-difficultes-et-enjeux-de-la-traduction-du-discours?var_mode=calcul

Axe "Villes du Sud" et Aire "Afrique et Océan Indien"

Jeudi 8 Avril 2021, 17h-18h30 : Présentation de projets de recherche

- Félix Lefebvre (chercheur associé au Cessma) : *Politisation de l'urbain, politisation par l'urbain : pratiques spatiales et engagement politique des jeunes urbains dans les grandes villes d'Afrique de l'ouest*

- Théophile Malanda (doctorant en cotutelle avec l'université Marien Ngouabi à Brazzaville) : *Politiques d'aménagement du territoire et intégration des villes secondaires en République du Congo. Le cas de Mindouli (département du Pool)*

Visioconférence. Contact: marianne.morange@inalco.fr; veronique.dupont@ird.fr

En savoir plus : https://www.cessma.org/Programme-du-seminaire-et-des-rencontres-de-l-axe-Villes-du-Sud-pouvoir-1557?var_mode=calcul

Rappel

Groupe Genre

- **6 avril** 17h-19h : Simona Tersigni (U. Nanterre) et Nejwa Bakhti (CESSMA) animeront une séance sur "**Ancien et nouveau débat sur la laïcité**".

Pour préparer cette séance, elles proposent la lecture des articles "A l'école, la question des religions à hauteur d'enfant" de Mattea Battaglia (Le Monde, 8 janvier 2021) et « Evitements et entrecroisements épistémologiques. A propos des relations entre le religieux et les relations interethniques dans les sciences humaines et sociales », par Simona Tersini et Claire Vincent-Mory (sur demande auprès des organisatrices), ainsi que le visionnage de la conférence avec le philosophe et penseur de la laïcité Henri Pena-Ruiz (disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=-L2yp5V1jxM&t=1290s>).

Lien de la réunion :

<https://zoom.us/j/99858381125?pwd=MlB4am5KbyswNmhCYjJmdVpyU0hSz09>.

- **19 mai**, 17h-19h: Elise Capredon (EHESS), Héroïse Prévost et Isabelle Hillenkamp (CESSMA) proposeront une séance sur **Genre, nature, environnement au Brésil**.

Organisation : Pascale Absi, Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Monique Selim.

Rappel

[Séminaire Outre-mer et recherche en sciences sociales : jeux d'échelles et de souverainetés](#)

Jeudi 8 avril, 14-16h, Vanessa Grotti (Université de Bologne) : « Inégales (re)productions : santé maternelle, genre et altérité dans les Outre-mer »

Discutante : Elise Palomares et Elise Lemercier (Université de Rouen)

Inscriptions : <https://framaforms.org/seminaire-outre-mer-jeudi-8-avril-14h-16h-1611136413>

Rappel

[Séminaire mensuel de l'Axe Savoirs](#) - Olivier Bouquet

Heure : 9 avr. 2021 05:30 PM Paris

Olivier Bouquet présentera l'ouvrage suivant paru en 2019 :

O. Bouquet, *Quand les Ottomans firent le point. Histoire graphique, technique et linguistique de la ponctuation turque ottomane*, 490 p., 100 b/w ill., 10 b/w tables, 156 x 234 mm, 2019, ISBN: 978-2-503-58173-6

La ponctuation ottomane : l'aventure des écritures turques, de l'Empire de Soliman le Magnifique à la Turquie de Recep T. Erdoğan.

À en croire les spécialistes, le turc ottoman aurait de commun avec l'arabe de n'être doté d'aucun système de ponctuation. Tardive, l'apparition de la ponctuation serait le résultat de la modernisation des *Tanzimat* (1839-1878) et le produit technologique de l'imprimerie. Sa diffusion serait d'inspiration étrangère et sa généralisation serait liée à l'adoption des caractères latins à l'époque républicaine. L'ouvrage remet en question ces idées reçues, au moyen de l'exploitation d'un vaste corpus de sources manuscrites et imprimées produites du XV^e siècle à aujourd'hui. Il identifie des signes de ponctuation au sein d'une variété de mises en forme artistiques (calligraphie, musique) et scientifiques (algèbre, géométrie). Il les repère sur des supports de l'époque impériales (registres administratifs, inscriptions funéraires,

chroniques) comme du temps présent (partitions musicales, caricature, bande-dessinée). Il étudie le turc ottoman à la lumière de comparaisons avec des systèmes de ponctuation en usage dans l'empire (judéo-espagnol, turc-arménien, grec et syriaque). Plutôt que d'opposer imprimé et manuscrit, calligraphie et typographie, il les aborde comme formes complémentaires d'une « aventure des écritures ». Au terme d'une enquête originale en histoire ottomane qui croise belles lettres, sciences et arts, l'ouvrage établit les conclusions suivantes : une ponctuation ottomane existait avant l'apparition de l'imprimerie ; son devenir accompagna la transformation de la langue turque ottomane ; hors du seul domaine des langues européennes, les Ottomans eurent une manière bien à eux de faire le point ; la ponctuation est le produit d'une histoire graphique, technique et linguistique riche et complexe ; son étude éclaire le passé des sociétés impériales, le présent de la République turque et le devenir du Moyen-Orient contemporain.

http://www.brepols.net/Pages/ShowProduct.aspx?prod_id=IS-9782503581736-1

Participer à la réunion Zoom

<https://zoom.us/j/91511074255?pwd=eIRWT0tVbTISS0pNK05iMGNwTHVRZz09>

ID de réunion : 915 1107 4255

Code secret : 711338

Participer à l'aide d'un protocole SIP

91511074255@zoomcrc.com



Parole aux doctorants

Rappel

Distribution de repas et de paniers alimentaires

Pour venir en aide aux étudiants en difficulté en période de COVID, l'association Linkee propose 5 distributions de paniers alimentaires, produits hygiéniques et repas par semaine:

- 2 distributions les Lundi et Jeudi à partir de 18h30 au **15 rue Jean Antoine de Baïf, 75013**
- 2 distributions les Mardi et Vendredi à partir de 18h au **Bar Commun, 135 Rue des Poissonniers, 75018**

Paris

- 1 distribution les Samedi à partir de 12h au **Ground Control, 87 rue du Charolais, 75012**

Paris

N'hésitez pas à y passer.

Bon courage à tou.te.s